

REGARDS CROISÉS

D'autres facettes du tennis

Le dopage dans le tennis

Le dopage, « *c'est l'utilisation, par des sportifs compétiteurs, de substances ou de méthodes interdites, figurant sur une liste établie chaque année par l'agence mondiale anti-dopage* » (Code du sport, AMA).

Le dopage : un sujet qui divise le monde du tennis

Le dopage dans le tennis a très longtemps été nié au prétexte qu'il n'était pas déterminant pour exceller dans l'activité. En effet, la diversité des qualités requises pour jouer au tennis - précision, toucher de balle, concentration, puissance, explosivité, endurance – sont difficilement compatibles avec un seul produit dopant.

Pourtant, l'évolution du jeu moderne vers une dimension de plus en plus physique, où les échanges durent de plus en plus longtemps et où les balles sont frappées avec de plus en plus de puissance fait naître des suspicions de dopage.

Quant aux discours, ils sont parfois aux antipodes les uns des autres :

- « *Dans ce sport qui demande des qualités physiques impressionnantes mais aussi une précision, une concentration, une application et une science du jeu hors du commun, un dopage bénéfique ne semble pas réalisable* » (Christian Bîmes, ancien président de la FFT, 2009).

- « *Je peux vous assurer que dans le Top 100 personne ne se dope. Je parle seulement du Top 100 parce que je connais les joueurs, je joue contre eux. De toute façon, on nous teste 20 fois par an, il est impossible de tricher* » (Fabio Fognini, joueur italien, 2015).

- « *Je suis presque sûr que des gars en prennent sur l'ATP Tour. Il faut en voir certains enchaîner les semaines de jeu ; ils se reposent à peine. Quand vous entamez le cinquième set après quatre heures et demie de jeu, l'EPO, ça peut aider* » (Jim Courier, 1999).

- « *Le dopage est une réalité dans le tennis. C'est un sport de plus en plus physique donc, forcément, il y a de plus en plus de tentations. Avec Armstrong, on se rend bien compte que ce n'est pas parce que quelqu'un n'a jamais été contrôlé positif que cette personne ne s'est jamais dopée. Les contrôles antidopage ne servent pas à grand chose et ne prouvent rien* » (Olivier Rochus, joueur de tennis, 2013).

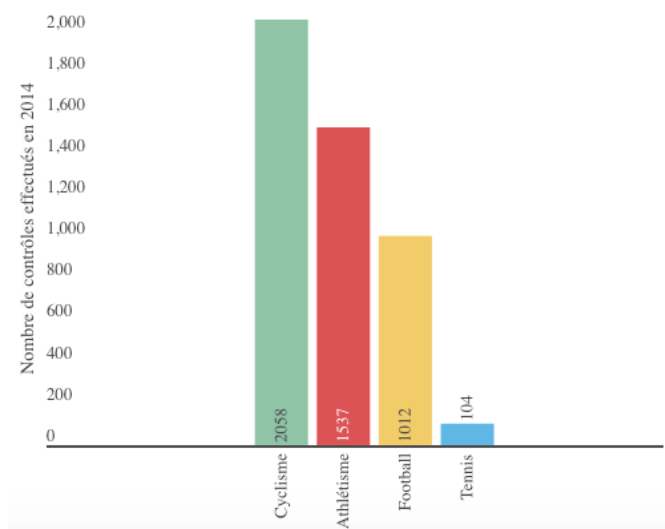
- « *Cela serait naïf d'imaginer que notre sport est propre* » (Andy Murray, joueur de tennis, 2016).

Des chiffres et des faits

Il faut d'emblée mentionner deux chiffres.

- D'une part, le peu de cas positifs avérés de dopage. En 2009, sur deux mille tests réalisés sous l'égide de la Fédération internationale de tennis (ITF) parmi les joueurs de tennis professionnels, quatre seulement se sont révélés positifs. Toutefois, dans un contexte international à fort enjeu médiatique et financier, on peut se montrer sceptique sur l'étrange rareté des cas de dopage sortis au grand jour.

- D'autre part, le tennis se révèle l'un des sports les moins contrôlés. En témoigne le rapport de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) 2014 (cf. schéma ci-contre).



Il convient cependant ici de rappeler quelques faits avérés de dopage mis à jour ces dernières années :

- En 1998, quelques mois après son sacre à l'Open d'Australie, Petr Korda est contrôlé positif à la nandrolone. Le Tchèque, au centre du premier scandale du genre impliquant un joueur majeur du circuit, explique qu'il a ingurgité trop de bœuf aux hormones. La Fédération internationale décide d'abord de ne pas le suspendre, puis revient sur sa décision. Mais Korda a alors déjà arrêté sa carrière.



- En 2001, un an après avoir entamé sa carrière professionnelle, l'Argentin Guillermo Coria est contrôlé positif à la nandrolone. Sa suspension de deux ans est finalement réduite à sept mois. En 2004, il dispute l'une des finales les plus épiques de Roland-Garros, perdue 8-6 au cinquième set.

- En 2003, le Canadien Greg Rusedski est testé positif à la nandrolone, avant d'être blanchi l'année suivante en argumentant que quarante autres tennismen présentaient eux-aussi des taux élevés de cette substance. À cette occasion, John McEnroe fit une déclaration fracassante : *« pendant six ans, je n'ai pas su qu'on me donnait une forme de stéroïde utilisé légalement pour les chevaux, jusqu'à ce qu'on se rende compte que c'était trop fort, même pour les chevaux »*.

- En 2003, des traces de clenbutérol sont retrouvées dans l'organisme de l'Argentin Mariano Puerta. Prétextant des crises d'asthme, sa suspension de deux ans est réduite à neuf mois. En 2005, finaliste malheureux à Roland-Garros, il est à nouveau contrôlé positif à un stimulant le soir même de la finale. Après une peine de huit ans, ramenée finalement à deux ans, il fait à nouveau son retour sur le circuit professionnel.



- Après trois années passées à soigner ses blessures, la Suisse Martina Hingis est contrôlée positive à la cocaïne à Wimbledon en 2007. Elle annonce alors sa retraite, mais effectue un nouveau comeback en 2013.

- Bien qu'ayant toujours défendu un tennis « propre », André Agassi reconnaît a posteriori (en 2009 lors de la sortie de son autobiographie « Open »), un contrôle positif à la métamphétamine en 1997. L'ATP accepta alors l'excuse d'une contamination à son insu du joueur américain.

- En 2009, Richard Gasquet reconnaît son contrôle positif à la cocaïne. Le Français plaide la contamination... par un baiser ! L'ITF reconnaît le caractère accidentel et l'autorise à reprendre la compétition après deux mois et demi de suspension à titre conservatoire.



- En 2013, Marin Cilic est contrôlé positif à la nicéthamide. Il abandonne bizarrement à Wimbledon, juste avant d'apprendre son dopage. Le Croate écope de neuf mois de suspension (finalement réduit à quatre). L'année suivante, Cilic remporte son premier titre du Grand Chelem à l'US Open.

- En 2013, le Serbe Viktor Troicki refuse de se soumettre à un prélèvement sanguin. Il écope de dix-huit mois de suspension (ramenés à douze par le TAS), avant de revenir et remporter deux titres ATP.

- En 2016, la russe Maria Sharapova convoque la presse pour expliquer qu'elle a fait l'objet d'un contrôle antidopage positif au meldonium, un médicament qu'elle prend depuis dix ans pour ses problèmes de santé (arythmie cardiaque, prévention du diabète...), mais qui vient d'être inscrit sur la liste des produits prohibés. Elle est suspendue un an et fait son retour en 2017.



- Juin 2017, le numéro trois britannique Dan Evans, vainqueur de la Coupe Davis en 2015, avoue un contrôle positif à la cocaïne.

Des explications

L'examen des propos avancés pour expliquer les cas de dopage permet de mettre à jour plusieurs systèmes argumentaires à propos desquels on peut, pour certains, se montrer très circonspect.

Les AUT (autorisations d'usage à des fins thérapeutiques)

Il est fréquent de découvrir, lors de contrôle antidopage positif, que les sportifs concernés bénéficient d'une « AUT ». Concrètement, il s'agit d'autorisations officielles qui permettent aux sportifs de prendre un traitement à base de médicaments contenant une substance interdite. Les cas les plus connus, médiatisés par le groupe de hackers russes *Fancy Bears*, concernent les sœurs Williams et Rafael Nadal. Ce dernier, blessé au genou en 2009 et 2012, explique ainsi : « *quand vous demandez une autorisation pour prendre quelque chose pour des raisons thérapeutiques et que vous l'obtenez, vous ne prenez rien d'interdit (...) Je n'ai jamais rien pris pour améliorer mes performances. Si j'ai pris ces substances, c'est parce que les médecins pensaient que c'était mieux pour mon genou* ».

Les blessures et retraites anticipées

En 2010, le retour de Justine Hénin, deux ans pile après sa première retraite sportive, avait fait jaser dans la mesure où la durée de cet arrêt correspondait à une peine prononcée en cas de dopage. Les blessures inattendues constituent aussi des sources de doute quant à la probité des joueurs. Comme dans le cas de Rafel Nadal accusé en 2012 par la Ministre de la santé française Roselyne Bachelot : « *on sait que la fameuse blessure de Rafael Nadal, quand il a été arrêté sept mois, est certainement due à un contrôle positif* ». Ou le cas du Croate Marin Cilic qui avait prétexté à Wimbledon 2013 une blessure à un genou pour expliquer son abandon, avant qu'on apprenne quelques jours plus tard qu'il était pris pour dopage.

Mais ces rumeurs sournoises doivent être manipulées avec beaucoup de précaution tant que les cas ne sont pas avérés.

La gestion du dopage par la Fédération internationale de tennis (IFT)

La Fédération internationale ne s'est pas toujours montré très rigoureuse sur la question du dopage. Afin de masquer des contrôles positifs, elle a même été soupçonnée d'avoir négocié avec les joueurs de longs arrêts pour blessure, voire des arrêts de carrière.

Par ailleurs, il faut savoir que l'Agence mondiale antidopage (AMA) laisse les fédérations communiquer comme elles le souhaitent, ce qui donne toute latitude à ces dernières pour gérer les cas délicats. Pire, on a pu noter cette année le refus de l'ITF et de l'ATP d'octroyer à l'AFLD (agence française de lutte contre le dopage) une autorisation de réaliser des contrôles durant Roland-Garros 2017 !

